

LES SALARIÉS DU CREDIT AGRICOLE RIENT JAUNE !!!

Le 30 janvier 2019,

Lors de la négociation sur les salaires du 29 janvier 2019, **SUD** a demandé une augmentation de 100 euros nets mensuels par salarié, soit un plus de 4,2 %.

Cela correspond à la différence de salaire de référence entre le Crédit Agricole et les autres banques après le chantier Rétribution Globale.



La première proposition de la direction était de + 0,2 % des RCE, soit une augmentation moyenne de + 0,15 %.

Belle reconnaissance de votre implication en 2018...

Leur dernière proposition est l'habituel chantage de + 0,6 % des RCE, RCI et RCC en cas de signature OU de + 0,3 % des RCE, RCI et RCC si pas de signature... soit une augmentation moyenne de + 0,26 % (car les RCE + RCI + RCC représentent 86 % de la rémunération).

Cela représente un plus de 4,5 € nets par mois pour un jeune conseiller ou 15 centimes par jour !!!

Ces 2 dernières années, les salariés qui n'ont pas bénéficié d'augmentation individuelle **ont perdu 1,7% de pouvoir d'achat.**

Tous les ans, **les Caisses Régionales engrangent plus de 3 milliards d'euros de résultats.** Pourtant, des salariés voient leur pouvoir d'achat baisser malgré leur implication. **Est-ce que cette situation est normale ?** Nos patrons osent dire qu'ils respectent les salariés... Les miettes distribuées par les directions sont un manque de reconnaissance ! Votre salaire net va baisser puisque cette augmentation ne compense pas la hausse des cotisations retraite et/ou mutuelle du mois de janvier ! Grâce à nos patrons, le prélèvement de l'impôt à la source en sera diminué...

Doit-on leur dire MERCI ?

Pour **SUD**, le minimum est d'assurer le maintien et l'amélioration du pouvoir d'achat de **TOUS** les salariés du Crédit Agricole.



Est-ce que les salariés des Caisses Régionales méritent ce manque de reconnaissance ? SUD dit NON !
Nous aurions dû obtenir de légitimes augmentations générales de salaires !